

PROGRAMME D'ACTIONS CAP SCIENCES 2014 - FONCTIONNEMENT

Euros TTC

Charges	2 540 000	Produits	2 540 000
Organisation des productions			
Pôles Centre de sciences et Réseau	1 169 000	Subventions	1 851 000
Fournitures administratives	6 000	Conseil Régional d'Aquitaine	785 000
Sous-traitance générale	80 000	Communauté Urbaine de Bordeaux	350 000
Petits équipements	2 000	Union Européenne	360 000
Communication	30 000	Ministère de la Recherche	270 000
Autres matières et fournitures	30 000	Ville de Bordeaux	50 000
Maintenance	12 000	Conseil Général Gironde	36 000
Entretiens biens immobiliers	5 000		
Intervention bâtiment	2 000		
Maintenance informatique	2 500		
Documentation générale & Médiathèque	10 000		
Déplacements	10 000		
Repas & Réceptions	3 000		
Gratifications	3 500		
Téléphone	7 500		
Internet	8 000		
Affranchissements	4 000		
Assurance	20 000		
Location matériel	10 000		
Honoraires gestion	40 000		
Dons-Cadeaux	200		
Fluides -électricité, eau-	55 000		
Local annexe expositions	32 000		
Surveillance bâtiment	2 000		
Nettoyage bâtiment	60 000		
Entretien divers	500		
Entretien véhicules	2 500		
Entretien climatisation/ ascenseurs expositions	15 000		
Transport divers	1 300		
Personnel intérimaire	20 000		
Impôts & Taxes	49 000		
Services bancaires	4 500		
Tickets restaurants	35 000		
Médecine du travail	2 500		
Adhésions, cotisations	3 000		
Gestion chèques/TR	1 000		
Salaires	600 000		
Expositions et animations			
Pôle Centre de Sciences	857 700		
Grande exposition Trex	497 000		
Location	213 000		
Déplacements	3 000		
Documentation	1 000		
Sous-traitance	40 000		
Communication	25 000		
Transport	10 000		
Assurance	3 000		
Missions Réceptions	5 000		
Frais postaux	2 000		
Salaires	195 000		
Expositions Théma			
Homo Mobilis	21 800		
Achats Expos Théma	1 800		
Salaires	20 000		
Plante Idéale	81 300		
Sous-traitance	1 800		
Location	34 000		
Personnel intérimaire	2 000		
Transport	2 000		
Assurance	1 000		
Communication	7 000		
Achats	3 500		
Salaires	30 000		

Himalaya (à confirmer)	43 100	
Communication	7 000	
Sous-traitance	5 500	
Achats	600	
Salaires	30 000	
 Animations jeunesse	 182 000	
Cap Sciences Juniors	39 500	
Achats	4 000	
Communication	5 000	
Sous-traitance	500	
Salaires	30 000	
 Atelier d'Arthur	 29 000	
Achats	5 000	
Communication	4 000	
Salaires	20 000	
 Petits Carrés	 113 500	
<i>T où vas-tu</i>	20 500	
Achats	1 000	
Personnel intérimaire	1 000	
Transport	2 000	
Location	6 500	
Salaires	10 000	
<i>Des elles, des ils</i>	44 000	
Achats	1 000	
Location	8 000	
Personnel intérimaire	2 000	
Transport	2 000	
Communication	6 000	
Salaires	25 000	
<i>Animalement vôtre</i>	49 000	
Achats	1 000	
Personnel intérimaire	2 000	
Location	13 000	
Transport	2 000	
Communication	6 000	
Salaires	25 000	
 Espace Innovation (Galerie/ Living Lab)	 32 500	
Sous-traitance	5 000	
Communication	500	
Personnel intérimaire	2 000	
Salaires	25 000	
 Editions/Multimédia		
Pôles Centre de Sciences et Réseau	78 000	
Sous-traitance	40 000	
Déplacements	2 000	
Repas	500	
Documentation	500	
Salaires	35 000	
 Théâtre de la science		
Pôle Réseau	26 300	
Sous-traitance	15 000	
Communication	500	
Déplacements	600	
Repas	200	
Salaires	10 000	
 Itinérance		
Pôle Réseau	275 000	
Communication	1 500	
Achats	15 000	
Transport	30 000	
Sous-traitance	3 500	
Intérimaires	40 000	
Déplacement	30 000	
Repas	1 000	

Gratifications	2 500
Frais postaux	1 500
Salaires	150 000

Tourisme Scientifique
Pôle Réseau **22 000**

Achats	2 000
Salaires	20 000

Réseaux et partenariats
Pôle Réseau **112 000**

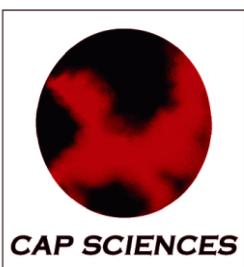
Achats	2 000
Sous-traitance	20 000
Déplacements	10 000
Salaires	80 000

PROGRAMME D'ACTIONS CAP SCIENCES 2014 - INVESTISSEMENT

Euros HT

Charges	290 000	Produits	290 000
Aménagement et maintenance des espaces	178 000	Conseil Régional d'Aquitaine	140 000
		Union Européenne	90 000
		Communauté Urbaine de Bordeaux	60 000
Matériels & réalisation d'expositions et d'ateliers	57 000		
Grande exposition	40 000		
Exposition Théma	12 000		
Cap Sciences Juniors	5 000		
Reconfiguration expositions itinérantes	40 000		
Multimédia, Matériel informatique et de bureau	15 000		

CAP SCIENCES
Plan de transformation 2013-2015



C E N T R E
D E C U L T U R E
S C I E N T I F I Q U E
T E C H N I Q U E
I N D U S T R I E L L E
R E G I O N
A Q U I T A I N E

En euros TTC	2013	2014	2015	TOTAL
CUB	200 000	50 000	50 000	300 000
Région Aquitaine	150 000	200 000	150 000	500 000
TOTAL	350 000	250 000	200 000	800 000

H A N G A R 2 0
QUAI DE BACALAN
33300 BORDEAUX
T (33) 05 56 01 07 07
F (33) 05 57 85 93 81
contact@cap-sciences.net

Association Loi 1901
Siret 399 884 253 00036 - NAF 923B

CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA CUB A CAP SCIENCES

2009 – 2014

		2009	2010	2011	2012	2013	2014
CUB	FONCTIONNEMENT	96 050,00 €	213 000,00 €	220 000,00 €	319 445,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €
	INVESTISSEMENT	48 375,00 €	296 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
	INMEDIATS				180 000,00 €	145 672,00 €	239 661,00 €
	PLAN DEVELOP					200 000,00 €	50 000,00 €
	TOTAL	144 425,00 €	509 000,00 €	280 000,00 €	559 445,00 €	755 672,00 €	699 661,00 €

PROGRAMME D'ACTION 2014



L'année 2013 marque une étape importante dans le développement de Cap Sciences et ouvre des perspectives très favorables pour l'année 2014 au travers des chantiers suivants :

- **Poursuite du programme INMEDIATS**, lauréat du Programme des Investissements d'avenir en 2011.

Ce projet ambitieux d'envergure nationale, bénéficiant d'un fort soutien des collectivités, notamment de la CUB et du Conseil Régional, permet à Cap Sciences de se positionner comme acteur central de la culture scientifique et technique en France et de poursuivre le développement de projets innovants, dans une dynamique de recherche-développement. Le programme d'action présenté dans cette note sera nourri des expérimentations développées dans le cadre des investissements Inmediats.

- **Lancement du plan de développement**, qui fait suite à l'étude confiée en 2012 au cabinet Deloitte. La mise en œuvre de ce plan a été actée lors du Conseil d'Administration du 28 février 2013 et s'échelonnera jusqu'à 2015 grâce au soutien du Conseil Régional et de la CUB.

Le programme 2014 a été construit sur la base des orientations données par le **Conseil scientifique de Cap Sciences**, de **projets émanant de nos partenaires** toujours plus nombreux, de suggestions des visiteurs et enfin, de **propositions de l'équipe de Cap Sciences**, validées en Conseil d'administration.

Renforcer les liens avec **l'Université de Bordeaux et les laboratoires**, favoriser les collaborations avec les **industriels**, valoriser la dimension attractive et innovante du territoire et des **pôles d'excellence et de compétitivité**, voici les enjeux majeurs et permanents qui ont aussi orienté son élaboration.

Une attention toute particulière est portée au **maillage des territoires, à l'échelle de l'agglomération et de la région**, en accentuant les liens avec l'ensemble des partenaires, notamment les acteurs locaux, afin de toucher de nouveaux publics et de démultiplier l'action de Cap Sciences. L'objectif plus global et à long terme, enjeu majeur du pôle réseau et du plan de développement, est de positionner Cap Sciences comme référent territorial.

Outre cette ambition territoriale forte, les activités de Cap Sciences s'inscriront de manière croissante dans la dynamique de l'économie créative et permettront de participer au développement et à l'attractivité du territoire.

Au-delà de toute l'attention et des moyens déployés pour poursuivre le projet numérique de Cap Sciences et mettre en œuvre le projet INMEDIATS sur les quatre années à venir, **Cap Sciences veille à ce que son programme d'action annuel soit riche de propositions, de qualité et accessible au plus grand nombre.**

C E N T R E
D E C U L T U R E
S C I E N T I F I Q U E
T E C H N I Q U E
I N D U S T R I E L L E
R E G I O N
A Q U I T A I N E

CAP SCIENCES
Hangar 20
Quai de Bacalan
33300 Bordeaux
Tél. (33) 05 56 01 07 07
Fax (33) 05 57 85 93 81
contact@cap-sciences.net

www.cap-sciences.net

I. LE CONTEXTE

CAP SCIENCES : MEDIA DE LA MISE EN SCENE DU SAVOIR

3 pôles stratégiques :

➤ **Le Pôle Centre de sciences**

C'est la fonction régionale de Cap Sciences en tant que Centre de culture scientifique, technique et industrielle. Il regroupe les différentes fonctions et métiers permettant la réalisation de programmes d'expositions, de conférences, de rencontres, d'animations, de publications, etc. Il a également une importante activité d'ingénierie. Il assure la gestion directe des lieux qui lui appartiennent ou lui sont confiés : H 20, Côté sciences Rive droite, Côté Sciences Air et espace (Mérignac), Cap'Archéo (Pessac), moyens mobiles, et des espaces virtuels associés (www.cap-sciences.net , www.infosciences-aquitaine.net, sites thématiques..).

Cap Sciences accueille 100 000 visiteurs par an dans ses espaces et touche 250 000 personnes par l'ensemble de ses activités.

Axes transversaux :

Promotion des filières

Développement durable

Numérique

Sciences et société

Territoires

➤ **Le pôle « Réseau »**

En tant que centre de science régional, Cap Sciences participe à animer le **réseau de la culture scientifique**, technique et industrielle sur le territoire aquitain, facilite les synergies, apporte son expertise et le fait connaître aux niveaux national et européen.

Cela passe par :

- *le pilotage régional de la Fête de la science et la participation aux programmes Exposcience, Festival des lycéens, aux programmes académiques...*
- *la diffusion de ses outils de médiation sur le territoire : itinérance (CG33, CRA), formation d'animateurs aux outils (clim way...), l'agenda de la culture scientifique en Aquitaine.*
- *la programmation, dans ses espaces, d'expositions ou d'événements de culture scientifique portés par des acteurs aquitains (expo Agricultures et céréales de Lacq Odyssée,...)*
- *l'accompagnement d'acteurs de la recherche, de l'industrie ou de la culture scientifique dans la mise en place de projets (une expo sur l'agriculture pour l'ENITAB, l'exposition Egypte numérique de l'Archéovision...)*
- *le pilotage du groupe de réflexion sur le schéma régional de la CSTI*
- *la participation à des instances et réseaux nationaux et européens (Haut Conseil de la Science et de la Technologie, Conseil scientifique d'Universcience, Places, LEM, Amcsti, Ecsite...)...*

A la croisée des champs culturel/économique/de recherche...**Cap Sciences est impliqué dans les politiques stratégiques en lien avec l'innovation** sur le territoire et anime le **réseau de l'économie créative pour la mise en scène du savoir**.

Cela passe par :

- *plusieurs personnes de cap Sciences sont aujourd'hui impliquées, à la demande des collectivités, dans les réseaux de réflexion liés à l'innovation, au développement économique et stratégique, au*

numérique, au développement durable, au marketing territorial...

- l'Atelier « les imaginaires du savoir » et le site internet www.eco-creatives.net

- des conventions et actions de partenariat avec Mediacités, AEC...

*-la participation aux réseaux national et international du numérique et de l'économie créative
(MuseumNext, échanges avec Le Cube, Club Innovation et Culture...)*

...

Au cœur des questions de société Cap Sciences est un **media qui fait pénétrer la science dans tous les champs culturels, de l'économie et de l'éducation.**

Cela passe par :

-la programmation Science et société du Théâtre de la science.

-les politiques territoriales sur les territoires de Floirac et Mérignac, Pessac.

-la participation au volet scientifique des politiques culturelles de Talence et Pessac

-des conventions avec les acteurs culturels :Librairie Mollat, Maison de l'Europe, Musée d'Aquitaine

-travail avec les offices de tourisme...

...

➤ **Le Pôle « Lab»**

C'est la fonction Recherche & Développement adossée au Pôle Centre de sciences. Il développe l'innovation au sein des programmes de Cap Sciences. Il travaille en consortium ou en réseau pour tester et mettre au point des dispositifs, il s'inscrit dans une logique de cluster avec des centres de recherche, des entreprises, particulièrement dans le domaine de l'économie créative. Il suscite des programmes, permet à des jeunes pousses d'acquérir expérience et références. Cette démarche a été notamment initiée par Cap Sciences sous l'appellation « L'Atelier, Les Imaginaires du savoir » et va être poursuivie et amplifiée dans le cadre du projet INMEDIATS. Cap Sciences est le premier centre de culture scientifique à bénéficier de la reconnaissance du rôle d'un CCSTI dans la recherche développement et l'étude sur les usages-confrontation avec les publics- ou dans la dissémination.

Cela passe par :

-la participation à des projets de recherche (projet Instinct, mené avec l'INRIA et la société bordelaise Immersion, sur financement ANR ; projet Piaq de Bordeaux 3/CNRS...)

-la mise en scène et le retour d'expérience sur des innovations (Fab Lab, Living Lab...)

-la mise en place de dispositifs et espaces dédiés au Hangar 20

-implication dans la réflexion sur la Cité Numérique de l'agglomération bordelaise

...

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA PROGRAMMATION 2013-2015

Pour l'orientation de sa programmation en termes de thématiques et de développement d'outils dans les trois ans à venir, Cap Sciences prend en compte :

Les préconisations de la commission de labellisation des CCSTI en 2007

-Accentuer la présence régionale de la culture scientifique, en favorisant la diffusion des actions de Cap Sciences (affirmer sa dimension multi-sites et réseau), en révélant et en dynamisant les actions et acteurs du territoire, et en faisant prendre la greffe de la culture scientifique dans de nouveaux secteurs (artistiques, culturels, touristiques...)

-Favoriser les co-productions, avec les autres acteurs culturels mais aussi les universités, centres de recherche et organismes professionnels de la région.

-S'inscrire dans les programmes européens.

Les objectifs du programme Inmediats. Programme subventionné par la Région Aquitaine, la Communauté Urbaine de Bordeaux et les Investissements d'Avenir

-Renforcer l'offre et l'accès au contenu pour les 15-25 ans

-Mettre en œuvre de nouvelles formes d'accès au savoir en lien avec les technologies numériques contribuant à la réduction des inégalités sociales, géographiques et de genre.

Les objectifs du plan de développement de Cap Sciences. Programme subventionné par la Région Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux

-Libérer les potentialités de Cap Sciences

-Cap Sciences une marque

-Cap Sciences peut contribuer à positionner la Région Aquitaine comme un territoire expert de la mise en scène du savoir

-Equilibre financier à horizon 2017 via un plan ambitieux d'augmentation de l'autofinancement et de rationalisation des coûts permettant de répondre aux besoins urgents de revalorisation des salaires, financer l'inflation des coûts, diminuer la contribution des financeurs à long terme.

Les objectifs du comité de direction de Cap Sciences

-Mettre en œuvre une programmation qui allie au mieux l'actualité scientifique, les centres d'intérêt des citoyens et les secteurs d'excellence de la région ; et qui privilégie des thèmes dont l'approche est multidisciplinaire, favorisant l'implication des sciences humaines.

-Renforcer la position de Cap Sciences comme un lieu et un animateur de débats en lien avec les grandes questions d'actualité et de société.

-Assurer l'évaluation et l'impact de ses actions et outils de culture scientifique auprès des publics ciblés.

A ces cadres structurants, il faudra ajouter :

- **Le schéma régional de la recherche et de l'enseignement supérieur**
- **La lettre de mission délivrée par Universcience aux pôles territoriaux de référence**

III. PROGRAMMATION 2014

3.1 EXPOSITIONS ET ANIMATIONS AU HANGAR 20

POLE CENTRE DE SCIENCE

GRANDE EXPOSITION

TRex, du 15/02/2014 au 04/01/2015. Une exposition conçue et réalisée par Cap Sciences sur une base du Muséum d'Histoire Naturelle de Londres

*Qui était le TRex ? A quoi ressemblait-il ? Avait-il le corps couvert des plumes ? Criait-il ? Le TRex était-il un chasseur ? Et saviez-vous que le TRex pondait ses œufs par 2 !
Cette exposition propose de voyager dans l'imaginaire des gens en partant d'idées préconçues. Tout au long du parcours de l'exposition découvrez son comportement, sa morphologie, sa physiologie, etc... la vision du TRex évolue alors... Prêt au voyage dans l'univers du Trex ?*

EXPOSITIONS THEMA

Homo Mobilis, la place du réseau mobile dans notre vie, du 09/11/2013 au 27/04/2014. Une exposition signée par La Cité des Télécoms

*Quels sont les usages du réseau mobile ? Quel est son fonctionnement ? Quelles sont les interactions du réseau mobile avec notre quotidien, ses infrastructures, sa dimension scientifique ? Et quelle est la place de la mobilité et de la communication à travers le temps ?
Aujourd'hui, le réseau mobile ne change plus seulement notre manière de communiquer à distance mais aussi de s'informer, d'être en lien avec les autres, de se déplacer, de consommer. Découvrez, parmi les usages familiers de ce réseau, des utilisations plus inattendues : du paiement d'un ticket de bus avec son mobile à la surveillance d'un distributeur de lait... Des exemples qui touchent tous les secteurs de l'économie, le monde de la santé et enfin, et surtout, notre quotidien. Une façon de montrer qu'à tous les niveaux, le mobile a transformé la vie du citoyen et des territoires.*

Et si la plante idéale existait..., du 03/05/2013 à septembre 2014. Une exposition conçue par Science Animation Midi-Pyrénées, en partenariat avec l'Institut Klorane, Fondation d'entreprise pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal et l'Espace EDF Bazacle.

*Et si la plante idéale existait, à quoi pourrait-elle ressembler ? Elle aurait une tige et des racines, elle se reproduirait, elle se développerait.
Au programme de cette initiative inédite et participative, une exploration de la biodiversité et un questionnement sur la plante idéale. Le visiteur découvre la plante, ses caractéristiques, ses besoins... Une expérience originale mêlant imagination et savoir scientifique. A quoi ressemblerait MA plante idéale ? Il s'agit d'interpeller le visiteur et de montrer que chaque espèce joue un rôle essentiel.*

Himalaya (à confirmer). Une Exposition créée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le CNRS

Les montagnes les plus hautes, le plateau le plus vaste de la planète, méritent bien leur surnom de Toit du Monde. En aucun autre lieu la Terre ne pose autant de questions. Il y a 160 millions d'années,

I'Inde se détache de l'Afrique pour aller emboutir l'Asie, provoquer la croissance de l'Himalaya et le soulèvement du plateau tibétain. C'est le moteur Terre qui produit cette aventure mouvementée et sans fin. Une histoire géologique d'où sont issus paysages grandioses, climats contrastés et civilisations passionnantes. L'exposition dévoile et explique l'histoire géologique de ces pays de l'extrême et nous mène à la rencontre de la mosaïque des peuples qui y ont construit leurs cultures et leurs modes de vie.

ESPACE INNOVATION

L'exposition permanente, tout public à partir de 8 ans.

Au gré de medias ludiques, interactifs et originaux cette exposition présente des secteurs d'activité de pointe, anecdotes et histoires méconnues sur les innovations des entreprises et laboratoires de la métropole bordelaise et sa région.

Le LivingLab, tout public à partir de 8 ans, une galerie de dispositifs de recherche et d'innovation que le visiteur découvre, expérimente et évalue.

(L'investissement est pris en charge par Inmediats, l'animation de ces espaces par le programme annuel).

Il intègre :

- une définition du concept LivingLab de Cap Sciences et sur les territoires métropolitain et régional et une formalisation pour le visiteur
- une définition du concept d'animation des LivingLab de Cap Sciences et le développement des outils nécessaires (notamment le questionnaire générique livinglab connecté à Navinum)
- la création d'une charte graphique et ergonomique livinglab en lien avec la réflexion graphique générale du projet numérique
- une expérimentation de data visualisation, de mise en scène et d'animation des visiteurs connectés Navinum dans le livinglab.

Il présentera : 7 dispositifs livingLab (Holocubtil, Toucheo, Papart, Table 3D, Tables tangisens , Scan 3D, Imprimante 3D) en lien notamment avec Immersion et l'Inria et un atelier d'animation de fabrication de vidéos.

Cf ci-dessous, l'expérience numérique

PETIT CARRE DES 3-6 ANS

Le petit carré des 3-6 ans fait peau neuve.... Découvrez ce nouvel espace d'exposition de Cap spécialement adapté aux tout petits et à leurs parents, plus spacieux, plus pédagogique, au RDC du hangar 20, en lieu et place de l'ancienne exposition Secrets de Ponts.

T'es où vas-tu ?, du 19/10/2013 au 31/03/2014. Une exposition réalisée par le Forum départemental des Sciences.

Coucou, je suis là ! Où ? Là , dans l'univers de « t'es où vas-tu ? » !

Pas facile de se repérer quand on est un tout-petit confronté à un monde surdimensionné ! « T'es où vas-tu ? » est une exposition-atelier qui va aider l'enfant à comprendre, et mettre des mots, sur ce qu'il met en œuvre pour se repérer dans l'espace. Grimper, contourner, passer dessus, dessous... L'enfant apprend à se repérer et à s'orienter.

Des elles, des ils, du 05/04/2014 au 31/08/2014. Une exposition réalisée par le Forum départemental des Sciences.

Dis maman, est ce que les garçons peuvent porter des jupes et les filles des pantalons ? Dis papa, pourquoi on dit toujours que les garçons et les filles sont différents alors qu'on se ressemble ? Aux petites filles les dinettes, et les robes de princesses... aux petits garçons, les ateliers de bricolage, et les tractopelles... Dans la cour de récréation, les stéréotypes sont déjà bien installés... Cette exposition invite les filles et les garçons à faire des choix d'activités, de comportements, de postures et d'attitudes selon leurs envies et leurs intérêts ; à se sentir libres, sans se soucier d'appartenir à un groupe.

Animalement vôtre, septembre 2014 à janvier 2015. Une exposition du Pavillon des Sciences

Cette exposition invite les enfants à parcourir la diversité animale. La découverte se fait à travers 4 îlots « connaissance » présentant chacun une caractéristique animale : mode de locomotion, le milieu dans lequel ils vivent, ce que recouvre leur corps et leur régime alimentaire. La visite de l'exposition peut s'organiser autour de deux axes : des jeux dans chacun des îlots et un jeu de piste.

ATELIER D'ARTHUR

Des ateliers de cuisine moléculaire (8-14 ans) et traditionnelle (5-11 ans)

Avec une toque et un tablier, on devient vite un petit chef !

L'atelier d'Arthur invite les enfants à réaliser des recettes simples et délicieuses en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Ils apprendront aussi à mesurer et à transformer les aliments. Pour les plus grands d'entre eux, une initiation à la cuisine moléculaire est proposée. L'objectif de cet atelier est d'utiliser les principes physico-chimiques et de laisser leur imagination guider la dégustation...

CAP SCIENCES JUNIORS

Des ateliers de loisirs scientifiques pour les 8-14 ans !

Découvre de manière amusante et concrète des réponses à un grand nombre de questions.

Un enfant peut-il envoyer un objet à 20 mètres de haut ? Comment figer une image sur du papier ? Comment fabriquer de la colle à partir de farine ? Chaque demi-journée est consacré à un sujet différent (la cuisine moléculaire, l'astronomie, la chimie, ...), permettant d'expérimenter, de manipuler, de construire, de créer et de s'amuser.

EXPERIENCE NUMERIQUE DANS LES EXPOSITIONS

Fruit des programmes de recherche cap-sciences.num et INmediats, Cap Sciences propose aux visiteurs une expérience numérique, à vivre dans les expositions mais aussi à distance.

Navinum et l'expérience Sciencesonautes

Le parcours de la plupart des expositions s'accompagne désormais aujourd'hui d'un outil numérique étonnant : une carte Navinum. Cette carte mesure la progression du visiteur dans les contenus textes et audiovisuels, enregistre ses actions et lui permet de constituer progressivement un « profil» unique, qu'il pourra, en fin de parcours, confronter avec le profil moyen de l'ensemble des visiteurs. Utiliser la carte Navinum à Cap sciences, c'est accéder à tous les services de personnalisation d'une visite. Être SciencesOnaute, c'est s'identifier gratuitement pour conserver la mémoire des expositions et des interactions avec les différents thèmes consultés. C'est pouvoir commencer la visite à la maison et la poursuivre dans le lieu même de l'exposition. C'est la refaire, la continuer. C'est l'accès à une communauté d'Internautes et à la totalité des productions et offres de Cap sciences. Jouable partout, visible partout. Le dispositif Navinum-SciencesOnaute propose au public une nouvelle manière d'accéder au savoir. Pour en profiter, il suffit au moment de sa visite de s'inscrire à l'accueil numérique de Cap sciences ou sur Internet depuis le site de l'exposition.

Le développement de ce service est financé dans le cadre du programme d'investissement Inmediats, son fonctionnement et son animation sont en revanche intégrés dans les coûts de la programmation annuelle.

Living Lab*, testez le futur !

Les Living Lab sont des projets de recherche ou d'expérimentation qui visent à faire un travail de médiation autour d'une technologie pour observer l'usage chez les utilisateurs ; avoir un retour sur l'ergonomie des outils ; imaginer, avec le public test, de nouveaux services et développements. Pour Cap Sciences, les Living Lab ont un enjeu supplémentaire car ils vont lui permettre d'observer l'appropriation de contenus de culture scientifique et l'impact chez les utilisateurs grâce à l'utilisation de ces nouvelles technologies. **Ces dispositifs contribuent à faire « toucher du doigt » l'innovation et les compétences régionales.**

Ainsi, au sein des expositions, Cap Sciences propose au public de tester de nouvelles technologies et des outils innovants : l'Holocubtile, la table TangiSense, Touchéo, etc...

Le développement des Living Lab est financé dans le cadre du programme d'investissement Inmediats.

3. 2 EDITION / MULTIMEDIAS

POLE CENTRE DE SCIENCE (70 %)

& POLE RESEAU (30 %)

- L'actualité des sciences sur www.infosciences-aquitaine.net

Avec www.infosciences-aquitaine.net, Cap Sciences dispose d'une véritable plate-forme d'éditions numériques. Tout au long de l'année, on peut y suivre l'actualité scientifique. Cette plateforme d'éditions web témoigne de la richesse de l'innovation scientifique, technique et industrielle d'Aquitaine, au travers de ses nombreux reportages vidéo, écrits, sonores et photographiques. Ce site rassemble l'ensemble des publications de Cap Sciences, met en valeur l'information scientifique tout en proposant non seulement des nouveaux contenus mais aussi des nouveaux services.

La ligne éditoriale et les contenus sont définis par un comité de rédaction animé par Cap Sciences. Le responsable des éditions de Cap Sciences et rédacteur en chef coordonne une équipe de pigistes et

de photographes, tout en travaillant en étroite collaboration avec les services communication des organismes de recherche et de l'Université de Bordeaux.

➤ **Des partenariats sont noués avec deux radios :**

- **Radio Campus** : émission tous les vendredis
- **Les émissions O2 Radio** : tous les mardis de septembre 2012 à juin 2014, à 12h30 et 18h30, le magazine scientifique de la Rive droite : "La rive droite, côté sciences!"

Cap Sciences poursuit la publication des fiches **Made In Aquitaine**, des **Visages des Sciences** et du **Livre de l'Atelier**.

Dans le prolongement des expériences éditoriales menées dans le cadre des journées professionnelles, *les Imaginaires du savoir*, co-organisées avec la mairie de bordeaux chaque année en mars, ou bien encore de la manifestation EUREKA (octobre 2011), Cap Sciences poursuit **ses expérimentations de couverture éditoriale en live, basée sur le dispositif de live-blogging**, en lien avec des événements de sa programmation ou dans un cadre partenarial (exemple, les Escales du design, Metronum, ...).

➤ **La conception d'outils numériques et de médiation**

- Serious game sur la biodiversité **financée par la Fondation Lisea et la Région Aquitaine**
- Serious game sur les métiers **développé avec Aquitaine Cap Métiers dans le cadre des appels à projets innovation pédagogique de la Région Aquitaine**
- Serious game développé avec **Gens de Garonne** dans le cadre des appels à projets Région Aquitaine
- Mallettes Archéolab : des outils qui lient manips et numérique pour découvrir l'univers de la céramologie. **Outil développé avec le concours de l'INRAP**
- Le FabLab : une imprimante laser, une découpeuse 3D et autres machines-outils avec lesquelles l'usager peut prototyper ses projets. Outil développé dans le cadre du projet Inmediats **financé par la Région Aquitaine, la Communauté Urbaine de Bordeaux et les Investissements d'Avenir**.

3.3 ANIMATION DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

POLE RESEAU

➤ **Accompagnement des collectivités dans leur réflexion de politique scientifique et d'innovation et des actions associées**

Pour la métropole :

Participation aux comités de pilotage et de réflexion de la métropole

A la demande des différents services, les cadres et la direction de l'équipe de Cap Sciences se mobilisent régulièrement pour apporter leur réflexion à la conception de programmes et politiques (Métropole 3.0, Cité numérique...) et participer au pilotage de grands projets d'agglomération (Metronum, Petits projets innovants...)

Accompagnement sur le projet européen Places

PLACES est un projet du 7ème programme cadre européen, faisant partie du programme CAPACITIES. L'objectif est promouvoir et de mettre en valeur des politiques locales de culture scientifique à travers l'Europe et de définir des recommandations pour mettre en place des Villes européennes de la culture scientifique. D'un point de vue opérationnel il vise à établir des plans d'action stratégiques comprenant des participations citoyennes, le rôle du centre de science étant de faciliter la conversation tripartite entre science, décideurs politiques et société.

➤ **Accompagnement des collectivités dans la consultation et la concertation citoyenne**

L'ensemble des espaces physiques et virtuels, des actions, des évènements de Cap Sciences pourraient être des terrains de débat, concertation et participation citoyenne. Ce projet s'appuie notamment sur la capacité de Cap Sciences à créer un contact avec la sphère publique (150 000 personnes touchées chaque année en Aquitaine), à mettre en scène et en médiation des dispositifs de concertation et à collecter des données grâce à la technologie Navinum. Une réflexion spécifique doit être menée avec la collectivité dans ce sens pour faire l'état des dispositifs et acteurs existants, évaluer les besoins, et mettre en œuvre ces outils dans le cadre des activités de médiation de Cap Sciences.

➤ **Accueil et accompagnement d'acteurs économiques pour l'organisation d'événements au Hangar 20 et dans les Côté sciences**

Pour la métropole, le projet 2014 prévoit notamment l'organisation de deux événements professionnels :

- l'Atelier ***les Imaginaires du savoir***, à destination de la communauté de l'économie créative et numérique, financé par la Ville de Bordeaux
- le ***Banquet des scientifiques***, en juin, à destination de la communauté scientifique et des collectivités.

➤ **Itinérance et location des ressources (expositions, ateliers découvertes, mallettes pédagogiques, ...) pour les établissements scolaires, les médiathèques, des événements, etc... dans toute l'Aquitaine**

Le catalogue des expositions et des ateliers de Cap Sciences va s'enrichir en 2014, grâce à la mise en itinérance de nouvelles ressources telles que ***Cervorama***, actuelle grande exposition présentée au Hangar 20.

Nous avons deux types de mise à disposition des ressources Cap Sciences :

- Mise à disposition aux collectivités et établissements scolaires girondins ou aquitains, avec prise en charge de la prestation sur les subventions Région ou CG33
- Locations diverses, permettant à Cap Sciences de générer des ressources propres

➤ **Théâtre de la Science, le débat dans les territoires au Hangar H20 et dans des lieux partenaires dans toute l'Aquitaine.**

Saison 2013/ 2014

Crée en 1996 par Philippe Brenot, psychiatre et anthropologue, sur une idée de Boris Cyrulnik, ce concept a été imaginé pour aborder des questions de société et enrichir la réflexion. Le Théâtre de la Science croise les points de vue et favorise les échanges entre des experts et les publics. Chaque thématique proposée est déclinée par des spécialistes d'horizons divers et à partir d'approches complémentaires. Il offre ainsi au public la possibilité d'étoffer ses connaissances, d'élargir son regard, mais aussi de débattre. Cap Sciences est le maître d'ouvrage de cette programmation ; il en

définit la thématique annuelle et s'entoure d'un comité scientifique composé d'experts qui valide les grandes orientations. Les structures culturelles, universitaires, institutionnelles et les médias, sont invités à s'approprier la thématique proposée et à l'inclure dans leur propre programmation. Sur la base d'une liste de sujets, de types de rencontres, d'intervenants potentiels, chacun peut construire son propre événement, qui pourra être labellisé "Théâtre de la Science" et inscrit au programme. La programmation se déroule en alternant les lieux, les publics, et les types de rencontres. Ancrée dans la vie culturelle de Bordeaux, cette programmation maille également l'ensemble du territoire aquitain grâce à des partenaires relais tels que le CNAM Aquitaine ou Lacq Odyssée. La thématique 2013-2014 sera centrée sur le sujet sciences et société/ numérique.

➤ **Tourisme scientifique.** Ce programme s'inscrit notamment dans l'Eté Métropolitain

Ambitions 2014

- maillage du territoire
- travail en synergie avec les acteurs du territoire et les programmes structurants (Boucle verte)
- développement éditorial et d'applications mobiles
- développement de la contribution citoyenne
- intensification du programme de balades, en intégrant des partenaires opérationnels, des partenaires média, des partenaires éditoriaux...et des visites intra-muros des entreprises et laboratoires.
- édition et applications mobiles

➤ **Fête de la science**, manifestation nationale de valorisation de la recherche et de la technologie, coordonnée en Aquitaine par Cap Sciences.

Depuis plus de neuf ans, Cap Sciences et le Rectorat offrent par ailleurs aux établissements scolaires du territoire, notamment aux lycées, un programme de débats scientifiques, Aquitaine en débat, animés par des chercheurs, des maîtres de conférences ou des ingénieurs de la recherche.

Un site internet spécifique met désormais en avant ce dispositif : <http://aquitaine-en-debats.cap-sciences.net/>.

Programme financé par la Région Aquitaine, les CG Gironde, Dordogne, Lot et Garonne et Landes, le Ministère de la Recherche

➤ **Festival des Lycéens et des apprentis**, dont l'objectif principal est de soutenir le dynamisme, l'innovation, la création des jeunes par la mise à disposition d'un accompagnement adapté à la bonne réalisation de leurs projets. **Programme financé par la Région Aquitaine**

➤ **Projet Innovation Jeunesse**, projet de sensibilisation à destination des collégiens, lycéens, étudiants et jeunes entrepreneurs bordelais, dont les objectifs sont de valoriser les projets innovants de la jeunesse bordelaise et de susciter l'envie d'innover chez les jeunes. **Programme financé par la Ville de Bordeaux**

➤ **Cap Archéo**, programme de médiation scientifique rattaché à Cap sciences, dédié à l'archéologie urbaine, à l'évolution historique et sociologique de la ville, ainsi qu'à la présentation des méthodes et techniques utilisées en archéologie. Il est reconnu comme « Pôle expert » du Pôle

de ressources en éducation artistiques et culturelles (P.R.E.A.C.). **Programme financé par la Région Aquitaine, l'INRAP, la DRAC, le rectorat, le CG33, la DESDEN**

➤ **Côté Sciences Rive Droite.** **Programme financé par la Région Aquitaine, la DSDEN, le CG33, les villes de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens**

Planté au sein du quartier prioritaire Libération, en pleine rénovation urbaine, sur la commune de Floirac, l'espace Côté sciences est l'épicentre d'un programme d'actions innovant, ayant pour volonté d'irriguer le territoire de la rive droite de Bordeaux de culture scientifique et technique. Une de ses missions est de travailler en direction d'un public issu des quartiers prioritaires de la rive droite de Bordeaux, à travers des actions gratuites, ouvertes à tous les publics (actions sur les temps de loisirs, organisation d'évènements, de balades scientifiques, d'activités en temps scolaires, etc...).

➤ **Côté Sciences Air et espace.** **Programme financé par la Ville de Mérignac et le CG33**

Positionné au cœur du quartier Beaudésert à Mérignac, le programme Côté sciences Air & Espace vise la diffusion de la culture scientifique et technique auprès d'un large public, avec deux angles d'attaque spécifiques aux programmes territoriaux Côté sciences :

< un travail de médiation renforcé pour un public de proximité concernant un quartier aux enjeux forts en termes d'ouverture culturelle, de mixité sociale et d'accès à l'emploi
< une spécialité thématique fortement ouverte sur l'univers aéronautique et spatial, en lien étroit avec le territoire (bassin industriel aéronautique et spatial, Aéroparc, aéroport, etc)
Le programme propose toute l'année, des ateliers réguliers, des expositions interactives, des spectacles, des conférences, des rencontres, des démonstrations, du tourisme scientifique, technique et industriel, autour de 3 axes structurants :
-volet éducatif
-volet loisirs – grand public
-volet découverte économique

3.4 EVENEMENTS

POLE CENTRE DE SCIENCE (50 %) & POLE RESEAU (50 %)

En 2013, Cap Sciences prévoit l'organisation d'une vingtaine d'événements thématiques à l'occasion de :

- la semaine du son
- la semaine du cerveau
- le printemps des poètes
- la semaine de l'industrie
- la nuit des musées
- les journées du patrimoine

-la nuit des chercheurs, programme financé par le FP7 (fonds européens)
etc...

CONVENTION 2014

Partenariat avec CAP SCIENCES

Entre :

L'association CAP SCIENCES, représentée par son Président, M. Daniel CHARBONNEL, domiciliée Hangar 20, Quai de Bacalan – 33 000 Bordeaux

Et

La **COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX** représentée par son Président, M. Alain JUPPÉ, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté du ..., domiciliée à Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Cap Sciences centre de culture scientifique, technique et industrielle a été créé à Bordeaux en 1994. Labellisé en 2007 « Sciences et culture, Innovation » par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, il est reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Cap Sciences se définit, aujourd'hui, comme :

- un équipement contribuant au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération bordelaise,
- un équipement structurant agissant sur l'ensemble de la métropole bordelaise en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (économie, tourisme, recherche/enseignement, développement durable, numérique...),
- un équipement participant à faire de la métropole bordelaise une agglomération culturelle dynamique,
- un équipement qui fait référence au niveau national et international.

Cap Sciences se positionne comme un Centre de science de 3ème génération, pour lequel les enjeux de l'économie numérique sont au cœur de son développement, en particulier grâce aux travaux du programme national Inmédias qui regroupe 6 centres de sciences en France (et dont le pilotage est assuré par Cap Sciences) et vise à développer et expérimenter des technologies numériques innovantes comme outils de médiation, en particulier vers les 15-25 ans.

Les réflexions et actions conduites par Cap Sciences intéressent tout particulièrement la Communauté urbaine ; elles abordent, de manière pédagogique, innovante et collaborative des problématiques d'actualité concernant le territoire métropolitain et rejoignant plusieurs de nos domaines de compétences.

Compte tenu de la convergence d'intérêt entre les deux structures et de l'inscription des réflexions et initiatives sur le moyen et le long terme, une convention pluriannuelle 2012-2014 La Cub/Cap Sciences, définissant notamment les principes généraux de partenariat, les modalités de versement des subventions et les modes de gouvernance, a été votée par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012 (délibération n° 18651).

Le suivi du partenariat entre les deux structures, formalisé dans cette convention, est réalisé dans le cadre d'un travail étroit et collaboratif inscrit dans la durée de la convention.

Toutefois, compte tenu du plan de développement de Cap Sciences en cours (engagé suite à l'étude stratégique réalisée en 2012) et de l'annualité des budgets, la signature d'une convention annuelle, s'inscrivant dans le cadre de cette convention triennale (cf page 3 de ladite convention), reste nécessaire. Elle fixe, chaque année, le montant de la subvention ou des subventions allouée(s) par La Cub à Cap Sciences, en fonction des objectifs communs, du programme d'actions, de l'avance du plan de développement et sous réserve du vote des crédits correspondants.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Cap Sciences a pour objet la diffusion, l'information et le soutien à la culture scientifique, technique et industrielle dans la métropole bordelaise, dans la région Aquitaine et hors région, auprès de différents publics (particuliers, entreprises, collectivités territoriales, scolaires, grand public), par tous moyens utiles, en particulier la production, l'édition, la diffusion, et l'animation de tous types de d'expositions ou manifestations. L'association travaille depuis plusieurs années en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (monde économique, recherche/enseignement, institutionnels, associations ...).

A ce titre, Cap Sciences participe à la stratégie de développement de l'agglomération bordelaise, et plus particulièrement contribue à :

- promouvoir les atouts économiques et scientifiques de la métropole bordelaise et notamment les filières industrielles, pôles de compétitivité et domaines d'excellence locaux,
- valoriser et stimuler les partenariats recherche/industrie,
- sensibiliser tous les publics, et notamment les plus jeunes, à la culture scientifique et technique d'une part et aux enjeux du développement durable d'autre part,

- animer des réflexions partagées entre les acteurs de la métropole, dans leur diversité,
- innover dans le domaine de la mise en scène des savoirs,
- faire rayonner la métropole bordelaise et renforcer son attractivité.

C'est au regard de ces objectifs que la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'accorder à Cap Sciences une subvention dans les conditions précisées ci-après.

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

Comme indiqué dans la convention triennale 2012-2014 : « *Le Conseil de Communauté votera en 2013 et en 2014, sous réserve du vote des crédits correspondants, le montant de la subvention, en fonction des résultats de l'étude de développement stratégique attendus pour l'automne 2012 et de :* »

- *l'intérêt du programme détaillé présenté par la structure, au regard des principes généraux du partenariat décrit à l'article 1,*
- *des prévisions budgétaires de la structure ».*

La subvention 2014 se compose ainsi de :

1/ une subvention annuelle

La Communauté urbaine de Bordeaux s'engage à verser à Cap Sciences pour l'année 2014, sur la base des éléments joints (programme d'actions 2014 et budget prévisionnel 2014), de l'avancement et du plan de développement, une subvention fixée à 410 000 euros soit **une participation de 350 000 euros au budget de fonctionnement** (sur un montant de dépenses subventionnable de 2 540 000 euros), **et de 60 000 euros au budget d'investissement** (sur un montant de dépenses subventionnable de 290 000 euros), dont 55 875 € sont fléchés sur l'assiette FEDER axe 1.

Cette subvention est non révisable à la hausse. Au contraire, si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention sera réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

2/ une aide exceptionnelle au titre de l'accompagnement du plan de développement

Le Conseil régional Aquitaine et La Cub, principaux partenaires publics locaux, sont amenées à participer au financement de la transformation de Cap Sciences. Cet investissement, qui représente une sorte « d'amorçage », porte sur les années 2013, 2014 et 2015. Il doit permettre, à l'échéance 2017, une baisse du besoin de financement pour Cap Sciences et, par conséquent, des subventions publiques.

Aussi, au regard de l'état d'avancement du plan de développement et de ses perspectives pour 2014 (cf. bilan présenté au Conseil d'Administration de Cap Sciences du 13 février 2014), La Cub poursuit son soutien au plan de transformation de Cap Sciences par **l'octroi d'une aide exceptionnelle de 50 000 euros pour l'année 2014**, ce montant correspondant à l'échéancier initialement prévu.

Dans la même logique, le Conseil de Communauté, votera en 2015, sous réserve du vote des crédits correspondant, le montant des subventions (fonctionnement et investissement) 2015 en fonction de l'intérêt du programme détaillé présenté par la structure, des prévisions budgétaires de la structure et de l'évolution de son plan de transformation. Il votera également, conformément à la délibération du 31 mai 2013 (2013/0307) qui acte le soutien de notre établissement au plan de développement de Cap Sciences sur 3 ans (2013-2015), le montant de l'aide exceptionnelle attribuée au titre de l'accompagnement de ce plan de développement pour l'année 2015. A ce jour, le montant prévisionnel de cette aide exceptionnelle de La Cub est , pour 2015, de 50 000 euros.

ARTICLE 3 – MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION COMMUNAUTAIRE

La subvention de fonctionnement sera versée selon les modalités ci-après :

- Un 1er acompte de 80 % du montant de la subvention, dès signature de la présente convention.
- Le solde (20%), au prorata des dépenses effectives par rapport au budget prévisionnel, à la réception des documents suivants :
 - les bilan, compte de résultat et annexes détaillés, certifiés conformes par un Commissaire aux Comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'Association lors de sa demande de subvention ;
 - le budget définitif certifié conforme des actions prévues au programme annuel, à comparer au budget prévisionnel fourni par l'Association lors de sa demande de subvention ;
 - le rapport annuel d'activités détaillé de l'Association et un rapport d'activités détaillé des actions du programme ;
 - une note de commentaires expliquant le cas échéant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget prévisionnel présenté par l'Association et son budget définitif certifié ;
 - les copies des décisions des aides obtenues auprès des autres partenaires publics (délibérations...) ;
 - les éléments du suivi détaillé de la mise en œuvre du plan de transformation de Cap Sciences.

La subvention d'investissement et l'aide exceptionnelle seront versées selon les modalités ci-après :

➤ Un 1er acompte de 80 % du montant de la subvention, dès signature de la présente convention.

➤ Le solde (20%) à la réception des documents suivants :

- un rapport d'activités détaillé des actions du programme d'investissement et les éléments du suivi détaillé de la mise en œuvre du plan de transformation de Cap Sciences ;
- les copies des décisions des aides obtenues auprès des autres partenaires publics (délibérations...) ;
- Le compte rendu financier de l'action (investissement) et celui relatif au plan de développement, conformément à l'arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (voir annexe correspondante jointe à la convention).

Le solde de la subvention d'investissement sera versée au prorata des dépenses effectives par rapport au budget prévisionnel. Cette clause de proratisation ne s'applique pas à l'aide exceptionnelle qui concerne un plan de transformation en cours sur 3 années.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Communauté urbaine de Bordeaux (Pôle développement durable et rayonnement métropolitain) :

- *au 31 mars au plus tard de l'année suivante*, un compte-rendu d'activité provisoire faisant état des conditions de réalisation du programme de l'année écoulée et éventuellement des écarts par rapport aux objectifs initiaux ;

- *au 30 juin au plus tard de l'année suivante*, les éléments prévus à l'article 3 ainsi qu'un bilan d'activité détaillé par action.

Conformément à l'article 10 de la loi n°2000/321 du 12.04.2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le bénéficiaire s'engage également à présenter à la Communauté urbaine de Bordeaux les comptes (bilan et compte de résultats) certifiés par le commissaire aux comptes au plus tard six mois après la clôture de l'exercice en cours.

L'Association ou son représentant s'engage :

➤ à venir présenter sur simple demande de la Communauté Urbaine, devant les membres des Commissions compétentes, le bilan des actions réalisées au cours de l'année N-1 ainsi que le bilan financier de l'exercice ainsi que toute information permettant de mieux appréhender la situation et les projets de la structure partenaire ;

- à faciliter le contrôle par les services de la Communauté, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association ;
- à faire connaître à la Communauté, tous les changements survenus dans son administration ou sa direction et transmettre à La Cub ses statuts actualisés ;
- à transmettre à la Communauté urbaine les éléments permettant de suivre l'avancée du plan de transformation et son évaluation.

Cap Sciences s'engage en outre à faire figurer le logo de la Communauté urbaine de Bordeaux sur tous les documents ou supports afférents au programme d'actions validé. La Communauté urbaine pourra ponctuellement et à sa demande, être autorisée à utiliser une partie desdits supports pour ses propres actions de communication (insertion éventuelle sur son site internet par exemple).

ARTICLE 5 – GOUVERNANCE

Les relations entre La Cub et Cap Sciences s'inscrivent dans le cadre de la charte de bonne gouvernance avec les organismes partenaires. Cette charte a été approuvée par le Conseil d'administration de Cap sciences le 28 février 2013.

Pour assurer un suivi de la convention triennale et de sa déclinaison annuelle, Cap Sciences et La Cub s'entendent sur la tenue annuelle d'un certain nombre de réunions formelles permettant le bon pilotage des actions. Ces réunions ont pour objet de :

- fixer les grandes orientations/les objectifs communs du partenariat entre La Cub et Cap Sciences. A ce titre, un travail d'anticipation sera fait afin de mieux intégrer les délais de programmation, de prise de décisions et de réalisation des actions, et d'optimiser les convergences entre les deux structures,
- permettre de faire un point global sur l'état d'exécution des actions et de prévoir les actions à venir (y compris moyens budgétaires),
- organiser un suivi régulier et coordonné du travail partenarial entre les services de La Cub et les équipes de Cap Sciences.
- suivre l'évolution du plan de transformation de Cap Sciences et son accompagnement par La Cub.

Par ailleurs, tout document permettant de porter régulièrement à la connaissance de La Cub le suivi de l'activité de Cap Sciences devra être transmis à La Cub selon des modalités à déterminer entre les deux parties.

ARTICLE 6 – AFFECTATION DE LA PARTICIPATION

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée. Cap Sciences s'interdit, en outre, de reverser tout ou partie de la subvention précitée à d'autres associations, sociétés ou collectivités.

ARTICLE 7 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour une durée de 1 an et ne donnera pas lieu à une tacite reconduction.

ARTICLE 8 – CONDITIONS DE RESILIATION

Le non-respect des engagements détaillés ci-dessus ou le changement d'objet ou d'activités, pendant sa durée de validité, rendrait caduques les dispositions de la présente convention.

ARTICLE 9 – CLAUSE DE PUBLICITE

Le soutien apporté par la Communauté urbaine devra être mentionné sur les panneaux et documents d'information destinés au public.

ARTICLE 10 - LITIGES

Les litiges pouvant naître de l'exécution de la présente convention seront portés devant le Tribunal administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le.....

**Pour Cap Sciences
Le Président**

**Pour la Communauté urbaine de Bordeaux
Le Président**

Daniel CHARBONNEL

Alain JUPPÉ

ANNEXE 1 – Compte rendu financier de l'action

Ce document doit obligatoirement être transmis avant toute nouvelle demande de subvention. Il doit être accompagné de deux annexes. Ces trois documents doivent être certifiés exacts par le Président de l'association ou toute personne habilitée à représenter l'association et retournés dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

CHARGES	Prévu	Réalisé	%	PRODUITS	Prévu	Réalisé	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 Achat				70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures							
61 Services extérieurs				74 Subventions			
Locations immobilières et mobilières				Etat			
Entretien et réparation				Région			
Assurance				Département			
Documentation				Cub			
Divers				Communes			
62 Autres services extérieurs				Organismes sociaux			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				Fonds européens			
Publicité, publication				CNASEA (emplois aidés)			
Déplacements, missions				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Services bancaires, autres							
63 Impôts et taxes							
Impôts et taxes sur rémunération				75-Autres produits de gestion courante			
Autres impôts et taxes							
64-Charges de personnel				76 Produits financiers			
Rémunération des personnels							
Charges sociales				78 Reports			
Autres charges de personnel				Ressources non utilisées d'opérations antérieures			
65 Autres charges de gestion courante							
66 Charges financières							
67 Charges exceptionnelles							
68 Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
86 Emplois des contributions volontaires <i>en nature</i>				87 Contributions volontaires en <i>nature</i>			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

Annexe 1 au compte rendu financier

Quelles sont les raisons, les explications des écarts éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget réalisé ?

Quelles ont été les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action (tableau indiquant les critères utilisés pour la répartition des charges communes entre le budget principal et le compte rendu financier de l'action)

Annexe 2 au compte rendu financier

Quelles ont été les actions entreprises ?

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,

certifie exactes les informations du présent compte rendu et de ses annexes

Fait, le : I I I I I I I I à

Signature :